

LES LIENS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX QUI SE TISSENT ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AU CANADA ET CEUX DU MONDE ENTIER ILLUSTRONT L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE. CES LIENS CONCRÉTISENT ÉGALEMENT LA NOTION D'UNIVERSALITÉ, CARACTÉRISTIQUE FONDAMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. LES AVANTAGES RETIRÉS PAR TOUS LES PARTENAIRES SONT IMMENSES, ET DÉPASSENT DE BEAUCOUP LES SIMPLES RAPPORTS ENTRE ÉTABLISSEMENTS.

L'UNESCO A CHOISI D'INTÉGRER LA PROMOTION DES FEMMES DANS TOUS SES CHAMPS MAJEURS D'ACTIVITÉ. LE CANADA APPUIE CETTE DÉCISION EN SOULIGNANT QUE LES FEMMES DOIVENT ÊTRE NON SEULEMENT LES BÉNÉFICIAIRES MAIS AUSSI DES PARTENAIRES DANS LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉALISATION DE CES ACTIVITÉS.

J'EN VIENS MAINTENANT À LA CULTURE ET À LA COMMUNICATION. CETTE DERNIÈRE CONDUIT À LA GLOBALISATION DE LA CULTURE, TANDIS QUE LES TECHNOLOGIES NOUVELLES MÈNENT À LA DISPARITION DES FRONTIÈRES. DANS CES CONDITIONS, LA TACHE EST DIFFICILE DE CONSERVER UNE IDENTITÉ CULTURELLE DISTINCTE ET UN SECTEUR DE L'INFORMATION VIABLE. L'UNESCO DOIT JOUER UN RÔLE DANS LA DÉFINITION ET L'APPRÉCIATION DES FORCES EN PRÉSENCE DANS CE DOSSIER COMPLEXE. ELLE DOIT ÉGALEMENT CONTRIBUER PAR SES TRAVAUX À CE QUE LES TECHNOLOGIES NOUVELLES SERVENT LES HOMMES ET LES FEMMES; JE DIS BIEN SERVIR ET NON ASSERVIR.

POUR LE CANADA, IL Y A UN LIEN IMPORTANT ENTRE LA DÉCENNIE MONDIALE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET NOTRE ENGAGEMENT PROFOND DANS L'AIDE ET LA COOPÉRATION SUR TOUS LES CONTINENTS. DÉTENTEUR DE TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION AVANCÉES, NOUS VOULONS QUE LES PLUS DÉFAVORISÉS AIENT ACCÈS AUX MÊMES SERVICES QUE LES AUTRES.

TOUJOURS DANS LE DOMAINE CULTUREL, NOUS SUIVONS LE MÊME CHEMIN QUE L'UNESCO DANS NOTRE VOLONTÉ DE DÉFINIR LES MODALITÉS D'UN ENVIRONNEMENT ET DE CONDITIONS PERMETTANT À L'ARTISTE ET AUX CRÉATEURS DE PRODUIRE LEURS OEUVRES: CONDITIONS DE VIE NORMALES, CLIMAT DE CRÉATION ARTISTIQUE FAVORABLE, RESPECT DES DROITS D'AUTEUR, ETC.. NOUS APPUYONS L'ACTION DE L'UNESCO DANS CE SECTEUR AINSI QUE DANS CELUI DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL.

SELON NOUS, LA SOCIÉTÉ D'INFORMATION À LAQUELLE NOUS APPARTENONS DOIT SE SERVIR DES TECHNOLOGIES NOUVELLES POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS PRÉSENTS ET FUTURS EN MATIÈRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE DONNÉES ET D'INFORMATION. NOUS SOUTENONS DONC LES ACTIVITÉS DE L'UNESCO DANS LES DOMAINES DES ARCHIVES ET DES BIBLIOTHÈQUES. L'UNESCO A DÉSIGNÉ LE CONGRÈS DU CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, QUI DOIT SE TENIR À MONTRÉAL EN 1992, SOUS LE THÈME DU RÔLE DES ARCHIVISTES À L'ÈRE DE L'INFORMATION, COMME UNE DES MANIFESTATIONS SPÉCIALES DE LA DÉCENNIE DE LA CULTURE.